**Le vélo dans l'Armentièrois**

À Armentières, les aménagements cyclables ... c’est pas à pas.

À signaler, les deux belles réalisations que sont les pistes cyclables unidirectionnelles sur la nouvelle liaison Armentières-Nieppe **[Photo 1]** et celles de la rue des Résistants entre Nieppe et le centre d’Armentières ; même si pour cette dernière, il faut régulièrement sensibiliser les automobilistes qui stationnent sur les pistes. **[Photo 2]**

Un GTV avec la MEL, la municipalité et l’ADAV s’est réuni trois fois sur la période 2017-2018.

Plusieurs projets ont été réalisés :

- Mise en double-sens cyclable d’une douzaine de rues dont deux avec bande cyclable et une avec piste au niveau du trottoir face à la gare,

- Aménagement des quatorze carrefours avec feux de circulation de sas vélo et de tourne à droite.

D’autres projets sont en cours d’élaboration, notamment :

- La réalisation d’un périphérique cyclable comprenant le Boulevard Faidherbe, la voie verte le long de la Lys, le quartier de l’Octroi, la rue du Bas Chemin et l’accès à la gare.

- Le rehaussement des bandes cyclables au niveau du trottoir au pont supérieur entre La Chapelle d’Armentières et Armentières, en 2020.

La MEL a aussi proposé une « Chaucidou » pour le franchissement du pont de la Lys, avenue Léon Blum, un des 50 points durs à résorber de la MEL. Malheureusement le maire n’a pas validé le projet.

Malgré toutes ces réalisations, l’accès au centre-ville à vélo n’est pas sécurisé, il est nécessaire d’élaborer un Plan de Déplacement Urbain adapté aux modes de déplacements doux et en liaison avec les communes environnantes.

Saluons l’initiative du maire « 2019 l’année du vélo » ! Anthony Fagot, le Monsieur Vélo d’Armentières et adhérent de l’ADAV, a coordonné différentes actions : sensibilisation des agents municipaux aux mobilités actives au travail, publication du mensuel « La Sonnette », organisation de vélorutions le 3e vendredi du mois à 18h30 face à la mairie, installation d’arceaux MEL et d’une plateforme mobile (voir Heurovélo n°91), cartographie des stationnements vélo avec Mathias... Toutes ces actions ont renforcé les liens entre cyclistes qui pratiquent au quotidien. Et surtout que ça ne s’arrête pas en 2020 !

Côté piétons, la place Victor Hugo a été en partie piétonnisée.

Et à La Chapelle d’Armentières ?

Une piste cyclable bidirectionnelle longe la nouvelle voie de contournement de La Chapelle d’Armentières entre l’autoroute A25 et Houplines **[Photo 3].**

Cette nouvelle voirie a permis de supprimer le rond-point Birchington devenu Parking pour covoiturage et d’assurer la continuité des bandes cyclables de la rue Nationale sur l’itinéraire Lille Armentières. Les cyclistes reprochent les discontinuités de cet axe, les ralentissements provoqués par les nombreux feux de circulation et son manque d’entretien entraînant des crevaisons fréquentes !

L’ancienne voie d’accès à l’autoroute, la rue du Président Kennedy est devenue une zone 30, mais les chicanes faites pour ralentir les véhicules sont un vrai danger pour le vélo ! L’aménagement de bandes ou de pistes cyclables était possible. Voilà l’exemple à ne pas suivre **[Photo 4].**

À Houplines ?

C’est le début des aménagements cyclables avec double-sens cyclable et sas vélo aux feux. Nous encourageons la municipalité à poursuivre les aménagements cyclables dans toute la commune.

À Erquighem-Lys, Bois-Grenier et Frelinghien ?

Rien de neuf.

Rendez-vous dans 5 ans pour faire un nouveau bilan. Avec de belles surprises !?...

**Christian Bonenfant**